

Orsières Info  
2ème trimestre 2007

# Orsières *info*



- 6-7 Restauration de la chapelle de Ferret
- 10-11 Les raccards
- 16-17 Loups et oies: fable d'été à Champex-Lac
- 18-19 Les amis de Thi San

## Conseil communal info

### Podemainge - info n° 4

C'est décidé!...

#### Organisation de la scolarité 2007-2008

A la mi-avril, la commission scolaire et la direction des écoles primaires recevaient la décision du service de l'enseignement sur les contingents accordés pour 2007/2008. Par conséquent nous avons pu finaliser l'organisation de l'année prochaine:

Toutes les classes seront aménagées entre

- l'ERVEO,
- la PCI, soit: le local de debriefing du service du feu, la ludothèque,
- et dans le bâtiment scolaire de La Proz.

Ainsi il n'y aura pas de classes décentralisées ou logées dans des pavillons d'accueil (containers).

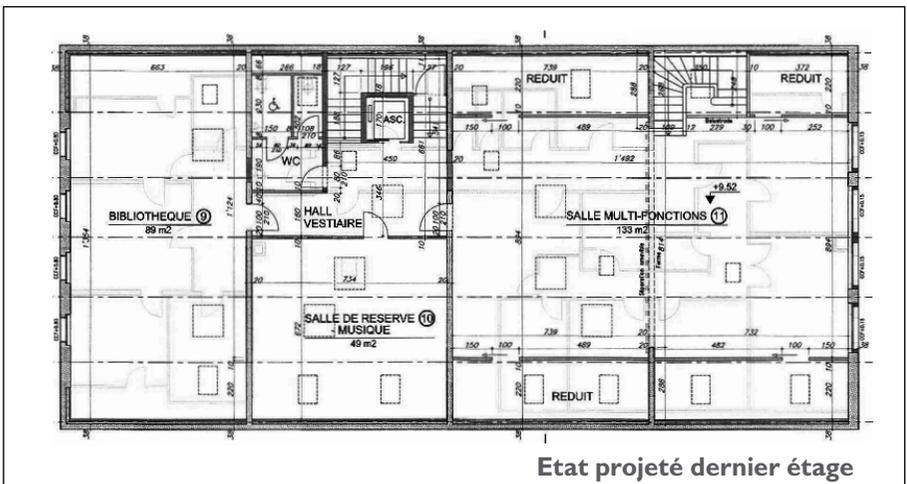
#### Adjudication des travaux

Le conseil d'état, dans sa séance du 25 avril 2007, a confirmé les propositions effectuées le 12 mars 2007 par la municipalité.

#### Etapas futures

- Récupérer et déménager le matériel scolaire de PODEMAINGE et réinstaller le tout avant la mi-août dans les différentes salles de classes provisoires;
- Déterminer un nouvel emplacement pour la ludothèque;
- Réorganiser le SMS et les cours de musique (conservatoire) dispensés dans les locaux de PODEMAINGE;
- Restructurer partiellement le service de conciergerie.

*Commission scolaire  
Joël di Natale*



## Notre eau

La Commission Internationale Pour la sauvegarde des Eaux du Léman (CIPEL) se réjouit de l'amélioration constante de la qualité sanitaire des eaux du bassin versant lémanique. Notre commune y participe activement. Les diverses réalisations mentionnées ci-dessous en sont la preuve tangible :

- Raccordement à la STEP de Martigny en février 2006
- Campagne intensive de construction de fosses à lisier
- Projet de raccordement des égouts du Haut-Val Ferret
- Rapport positif du service de protection de l'environnement sur la qualité des eaux de la Dranse de Ferret (Octobre 2006)

Les producteurs de lessives (lave-vaisselle surtout) ne font pas les efforts nécessaires pour mettre sur le marché des produits sans phosphate alors que l'efficacité des formulations sans phosphate n'est plus à prouver.

Les revendeurs auront à cœur de satisfaire les exigences des consommateurs, conscients de la nécessité de préserver notre environnement, en incluant visiblement dans leur assortiment des lessives sans phosphate. Afin d'apporter sa pierre à l'édifice chaque citoyen peut et doit promouvoir activement l'utilisation de produits de nettoyage sans phosphate.

L'autorité communale invite donc chaque consommateur-pollueur à exiger de son détaillant des produits exempts de phosphate.

Le Bleu Léman nous dit merci !



*La step de Martigny*

## Crottes de chiens - vecteur de maladies

Les excréments de chiens, abandonnés dans la nature, en sachet ou non, peuvent parvenir aux animaux domestiques. Les parasites qu'ils contiennent causent de graves maladies, des avortements, voire la mort de ces animaux. Les enfants peuvent également être atteints par ces parasites. Nous lançons donc un appel à tous les

propriétaires de chiens pour qu'ils emballent les excréments de leurs canidés et les déposent dans les poubelles.

Un comportement responsable et la diligence des propriétaires de chiens seront appréciés de chacun et contribueront à la tolérance réciproque.

## Odeur du lisier

L'épandage du lisier, nécessaire à l'exploitation agricole, occasionne des nuisances olfactives de plus en plus pénibles à supporter. Les éleveurs de bovins seront prochainement invités à épandre dans les fosses à lisier un produit dénitrifiant et

biofixateur. Cet adjuvant neutralisera les odeurs nauséabondes et contribuera au confort du paysan et de tous les citoyens. La commune participera financièrement à cette action.

*Commission agriculture - égouts  
Meinrad Coppey*

## Interdiction générale de circuler

Ils ont poussé comme des champignons. Vous les avez vus, vous les avez peut-être même ignorés et, si vous vous mettez au défi, vous avez peut-être aussi de la difficulté à citer de mémoire les restrictions y figurant.

Ils, ce sont ces panneaux mis en place pour limiter la circulation sur des routes de campagne ou forestières. Lorsque vous prenez votre véhicule sans leur accorder d'attention, vous vous rapprochez certes de votre place à chanterelles, vous voyez le gibier de plus près, ou pire, vous faites votre rodéo pour vous défouler mais, de toute manière, vous êtes passible d'une amende.

De plus, l'équipe communale n'a pas la possibilité de visiter quotidiennement ces tronçons. Il n'est pas rare que de petits éboulements ou des pierres entravent le passage. Vous prenez donc le risque d'endommager votre véhicule ou d'être contraint d'effectuer une marche arrière plus ou moins périlleuse selon les endroits si,

de surcroît vous vous trouvez face à un véhicule agricole ou forestier. Nous tenons à vous rendre particulièrement attentif que vous engagez votre seule responsabilité en utilisant ces routes et que notre service de police pourrait procéder à un contrôle inopiné sur les accès les plus fréquentés.



## Fauchage

Le réchauffement climatique annoncé ne se passera pas, apparemment, sans une modification du monde animal. Ce n'est pourtant pas demain que nous verrons des mygales ou boas dans nos jardins et nos prés.

Il est évident cependant qu'une surface non fauchée permet une prolifération d'insectes et de reptiles non désirables.

Une période de sécheresse favorisera encore le risque d'incendie.

Nous insistons donc sur le fait que toute propriété doit être entretenue régulièrement et vous remercions de prendre vos dispositions en conséquence, même si votre passe-temps favori n'est pas le manie-ment de la faux et de la débroussailleuse.

*Commission entretien,  
Janine Mottier-Obrist*

## Au revoir Johnny, bonjour Jean-Charles

Après plusieurs années passées au sein de la police municipale, Monsieur Johnny Furletty a pris la décision de quitter notre commune afin de poursuivre sa carrière auprès de la police militaire .

Pour le remplacer, l'administration communale a le plaisir de vous présenter le nouvel agent de police en la personne de Monsieur Jean-Charles Christillin .

Jean-Charles est né le 06.07.1978

Après avoir suivi toutes sa scolarité à Orsières, Jean-Charles entame un apprentissage et obtient avec succès le CFC de ferblantier- appareilleur .

En 1999, suite à une année de formation à Liestal, il devient garde-frontières . Mais l'ennui du Canton le force à rentrer au pays; il trouve sa voie au sein de la police municipale de Martigny.

Mais comme tout bon Orsièrain il préfère retrouver sa commune natale pour y pratiquer son métier .

L'administration communale remercie Monsieur Furletty pour le travail accompli, et souhaite à Monsieur Christillin de trouver un cadre idéal pour l'accomplissement de sa tâche .

*Commission police,  
Olivier Aubin*



Jean-Charles Christillin

## Restauration de la chapelle Notre Dame des Neiges - Ferret

Autrefois, dans notre commune d'Orsières, les alpages bourgeoisiaux, comme nous les connaissons aujourd'hui, n'existaient pas. Ils ne furent créés qu'en 1854. Les pâturages du Val Ferret supérieur recevaient toutefois durant l'été le bétail de nombreuses familles qui chacune exploitait «un petit train de campagne» fabriquant beurre et fromage pour le reste de l'année. Femmes et enfants s'occupaient du bétail qui pâtu-rait jusqu'au fond de la vallée.

Tout ce monde désireux de pouvoir pratiquer la religion décida la construction d'une chapelle. C'est donc un consortage de trente-deux familles qui favorisa son édification.

Bénie le 11 août 1707 par le coadjuteur du Prévôt Louis Boniface, elle est dédiée à Notre Dame des Neiges.

Pourquoi des Neiges ? Si l'on en croit Louis Courthion, il paraît qu'un été, il y a longtemps de cela, il neigea si fort que le bétail se trouva bloqué loin de toute pâture. On parvint à en concentrer une grande partie aux mayens de Ferret dont oh! miracle une certaine partie était restée découverte. C'était le 5 du mois d'août, jour de la fête de Notre Dame des Neiges.

Les consorts, dont les bestiaux avaient ainsi été sauvés érigèrent une chapelle à leur protectrice et pendant longtemps, une procession se rendait d'Orsières à Ferret. Les pèlerins manifestaient leur reconnaissance pour les grâces reçues par l'offrande d'un petit sac de grains déposé dans un banc de la chapelle. En août, ces

offrandes étaient vendues pour couvrir les frais de la chapelle.

### La Restauration

A l'origine, les murs ont reçu un crépi à la chaux. La porte était sans doute en bois naturel. Son autel baroque non peint reste une merveille très rare en Valais. Il est doté d'un tableau de saint Roch au fronton du retable.

La chapelle a bénéficié de quelques rénovations. En 1802, l'autel a été doté d'un nouveau tableau signé par le peintre H. Gay. On y voit la patronne de Ferret avec l'Enfant Jésus entourés de Saint Théodule, de Saint Bernard de Menthon, de Saint Laurent et de Saint Barthélémy.

En 1882, une nouvelle réfection a lieu avec la construction de la cour extérieure et de son mur pour la protéger du bétail.

En 1937, le Curé Melly y fit faire quelques réparations et changer les fenêtres et les volets.

### Travaux prévus:

- Drainage extérieur
- Décrépissage des murs extérieurs à un mètre de hauteur pour éviter la montée de l'humidité dans les murs et des endroits où le crépi est décollé puis récrépissage fin sur l'ensemble.
- Décrépissage des murs intérieurs comme pour l'extérieur, sablage et récrépissage, peinture minérale sur les voûtes.

- Sol : pose de dalles de Norvège
- Réparation des murs de l'enclos

**Le retable:**

- Le tableau principal est relativement en bon état mais sale. Le médaillon avec le tableau de Saint Roch est craquelé et doit être restauré.
- Les toiles seront nettoyées, réparées, rendues posées sur un nouveau châssis
- Les boiseries et statues n'ont pas été peintes mais vernies. Elles seront dévernies, traitées contre les insectes et enduites de cire.
- Le mobilier sera consolidé et remis en état.

**Financement:**

Le devis total des travaux s'élève à 160'000.-. La Chapelle, monument historique d'importance cantonale bénéficie d'un subventionnement de 15 %.

Des demandes d'aide ont été adressées à différentes fondations.

Comme chaque restauration, l'essentiel du financement doit être trouvé auprès de généreux donateurs. C'est pourquoi le Comité de soutien composé de Monsieur Albert Joris président, Mesdames Monique Gabioud-Joris et Léonie Roserens, Messieurs Bertrand Murisier, Jean-Benoît Coppey, André Métroz et le Curé Jean-Michel Girard lance un appel:

**Contribuez généreusement  
à la restauration de cette chapelle,  
témoin de la foi  
au cœur de notre belle paroisse  
et cadeau de notre Mère du Ciel!**

Compte:  
Paroisse d'Orsières Chapelle de Ferret  
BCV No L0886.92.35 Clearing 765

*Photo : Alphonse Darbellay*



## Mieux connaître le Bienheureux Maurice Tornay

### L'Espace Maurice Tornay.

L'Eglise catholique a reconnu Maurice Tornay comme un témoin de la foi. Les chrétiens ont toujours trouvé un encouragement dans l'exemple des saints ; ils ont aimé connaître leur vie.

La Fondation Maurice Tornay offre une exposition permanente dans la crypte de l'église. Ainsi les pèlerins qui viennent à Orsières pourront avoir un premier aperçu de la personne du bienheureux avant de se rendre à la Rosières pour visiter la chapelle et la maison natale. Un audio-visuel est à disposition à la cure ou à la Rosière.

L'Espace Maurice Tornay a été inauguré le 2 juin en présence de Mgr. Benoît

Vouilloz, prévôt du Grand-Saint-Bernard, de M. le Président Jean-François Lattion et de nombreux invités.

### Il est composé de quatre panneaux :

- Enfant à La Rosière, interne au collège Saint-Maurice
- Novice, puis chanoine au Grand-Saint-Bernard
- Missionnaire au Yunnan
- Curé de Yerkalo

### Chaque panneau comporte :

- un titre
- une ligne du temps avec les dates des principaux événements de la vie de Maurice Tornay au-dessous de la ligne et de ceux du monde au-dessus



- Un texte retraçant les événements et son évolution personnelle
- Quelques citations tirées de sa correspondance
- Des vitrines avec des objets ayant appartenu pour la plupart au Bienheureux: cahier de collège, bréviaire, calice, image de 1<sup>re</sup> Messe, crucifix, soutanes
- Une photo-portrait à gauche, une photo tramée à l'arrière-fond et six ou sept photos avec légendes.

Au centre de la salle, des bancs pour pourvoir lire tranquillement les panneaux et quelques documents à disposition.

L'exposition a été réalisée par Sarah et Jean-Marc Hahling et Jean-François Maniglier.

## Maurice Fellay 50 ans de musique

A l'occasion du concert annuel 2007 et lors du grand festival de la FFDCC à Bagnes, Maurice Fellay a été cité à

l'ordre des mérites pour 50 ans de musique. 50 ans de service et d'engagement pour sa chère société la fanfare Edelweiss.

Président à deux reprises, membre de nombreux comités d'organisation, musicien assidu, toujours disponible, jamais à court d'idée, Maurice a toujours su montrer l'exemple de ce que doit être un vrai et un bon sociétaire.

Le comité et tous tes amis musiciens te disent,  
**bravo Maurice** pour ta fidélité,  
**merci Maurice** pour ton dévouement et pour l'exemple que tu es pour nos jeunes qui apprécient beaucoup ta compagnie.

PAR



## Les raccards

Comme la commune d'Orsières est d'origine agricole, son patrimoine naturel en est forcément marqué. En effet, il nous reste de nos aïeux une richesse incroyable. Les raccards en sont une belle preuve. Pour commencer, nous devons bien différencier la grange du raccard. La première, tout aussi présente dans nos contrées, avait et a toujours pour but de conserver le foin qui sert de nourriture au bétail. Les paysans, après avoir récolté l'herbe plus ou moins sèche, l'entreposent dans les granges où elle va continuer de sécher. Par contre, les raccards sont des bâtiments rustiques qui servaient à engranger les céréales. La différence essentielle se retrouve donc au niveau des denrées conservées.



Les raccards se composent de deux éléments bien distincts: le premier sert de dépôt et le second est un élément porteur destiné à mettre la récolte à l'abri de l'humidité du sol et des attaques des rongeurs.

La construction du dépôt était plus ou moins rudimentaire et de forme rectangulaire. Des planches épaisses, appelées mardriers, servent de structure au bâtiment. Il comporte généralement un étage. La charpente est très simple et le toit est recouvert de bardeaux, d'ardoises ou de dalles. Tout autour de la bâtisse, contre la façade et au-dessous de l'avant-toit, se trouvent des galeries de bois qui permettaient aux fèves de sécher avant qu'elles ne soient battues.

La partie inférieure est l'élément porteur. Elle est souvent en bois ou en maçonnerie et était utilisée comme réduit ou comme cave. Quatre piliers verticaux sont disposés sous les façades et sous l'aire et

servent à surélever le dépôt. Les piliers ont comme devoir de faciliter l'aération et de protéger le blé contre l'humidité extérieure. Pour se protéger des rongeurs, les hommes ont mis en place une dalle de pierre disposée horizontalement, au sommet de chaque pilier, de manière à créer un surplomb infranchissable.

L'intérieur du dépôt avait deux fonctions bien définies : il permettait d'entreposer les bottes de céréales qui sont déjà coupées et liées (les gerbes) et de battre les épis. Pour permettre une bonne aération de ces gerbes, toutes les séparations sont

construites avec des poutres, des planches ou des bâtons espacés. Avec ce mode de faire, on peut retrouver facilement plusieurs propriétaires par raccard. La séparation est bien nette.

Le battage des épis nécessitait également un emplacement spécifique. Cette action était nécessaire à la préparation des graines. On battait au fléau, à l'intérieur du raccard, généralement en novembre, après la fin des derniers travaux extérieurs de la campagne.

Le dépôt possède un endroit spécialement destiné au battage, soit dans la partie antérieure, soit au milieu, entre deux bandes de compartiments. Il est constitué d'une plate-forme bien rigide, en madriers soigneusement serrés et assemblés entre eux par des lames de bois. Les batteurs pouvaient se tenir à l'extérieur sur une étroite galerie aménagée devant la porte. Le vannage se faisait à l'extérieur pour que le vent puisse emporter les impuretés conservées dans le grain. Puis finalement, ce dernier était entreposé dans des sacs.

De nos jours, les raccards ont perdu leur utilité. On ne les utilise plus pour l'activité agricole. Ils sont très souvent délaissés du fait que l'on peut se procurer très facilement toutes sortes de produits tels que la viande, le fromage qui étaient alors conservés dans ces bâtisses.

On peut se réjouir quand ces raccards abandonnés ne sont pas démolis; il y a même un engouement très sérieux des touristes de notre canton et des habitants attachés à leur coin qui cherchent à transformer ces raccards en chalets de vacances ou en habitations. Ainsi, notre bon vieux raccard valaisan peut survivre. Nos petits hameaux pourront ainsi perdurer et garder une image bien valaisanne.

*Adeline Tornay*



*Photos: A. Darbellay*

## Au Pays du Saint-Bernard

### La nouvelle loi sur le tourisme en préparation.

Depuis plus de deux ans nous entendons régulièrement parler des changements structurels dans le tourisme et la politique cantonale qui s'y rapporte. Aujourd'hui, nous arrivons dans la phase concrète, à savoir la lecture au niveau du grand conseil de l'avant-projet et l'approbation définitive du texte. L'entrée en vigueur de la loi suivra rapidement.

Pour tous ceux qui désirent approfondir le nouveau projet de loi ainsi que les commentaires qui s'y rapportent, nous laissons l'adresse suivante: [http://www.vs.ch/Public/doc\\_detail.asp?ServiceID=3&DocumentID=17238&View=External](http://www.vs.ch/Public/doc_detail.asp?ServiceID=3&DocumentID=17238&View=External)

Dans cet article, nous allons simplement nous concentrer sur certains aspects du texte proposé aux députés, afin de présenter les différentes opportunités ou défis qui toucheront le quotidien de l'organisation touristique du pays du Saint-Bernard.

Tout d'abord, la politique cantonale et la répartition du tourisme en régions : le canton établit une loi et une politique cantonale pour l'ensemble des acteurs touristiques. L'autonomie régionale existe mais dans un cadre bien défini. Les priorités de développement sont établies par le canton et l'association faitière des régions. Les régions touristiques sont le pilier de toute la loi. Le canton se divisera en régions, au maximum neuf, qui organiseront le tourisme dans le territoire qu'elles chapeautent. En clair une société anonyme dont les communes membres détiennent le

50% des voix, définit la répartition des finances, les stratégies marketing, construit et vend les produits. Ces régions sont également responsables de la mise en place de l'information et de l'accueil au niveau local. Elles assurent la coordination mais pas la mise en place de l'animation.

En résumé, ces régions constituent une organisation structurelle et une organisation promotionnelle du tourisme. Les acteurs locaux sont en charge de l'animation et de la vie locale, en coordination avec la région.

Pour notre région, cela implique des changements importants puisque, à terme, nous devons obligatoirement faire partie d'une région reconnue sur le plan cantonal. Le Pays du Saint-Bernard doit s'intégrer dans une région plus grande et plus puissante financièrement. Pour anticiper ces obligations le comité directeur et les communes ont entrepris des démarches dans ce sens avec notre grande voisine, la commune de Bagnes. Tout l'enjeu de ce travail est de garantir une place et un futur à notre promotion dans une grande région et parmi plusieurs partenaires. Notre avenir touristique local ne dépend pas uniquement de cette organisation, mais beaucoup de notre qualité, d'hébergement, de produit, d'accueil. Toutefois, sans une promotion importante, cet avenir sera plus difficile. Un enjeu majeur se joue donc avec la mise en place des nouvelles régions.

Un mot encore sur le nouveau financement du tourisme. La quasi-totalité du financement transite par le canton pour être redistribué dans l'organisation régionale. Les transactions des résidences secondaires pourront être taxées au niveau communal et l'argent récolté géré par la commune. La taxe de séjour demeure valable pour les établissements de type hôtelier. Les résidences secondaires ne seront plus soumises, mais taxées sur la base de leur valeur fiscale. Un impôt communal sur la promotion touristique sera introduit quasiment dans toutes les communes valaisannes, cela correspond plus ou moins dans l'esprit à la taxe de promotion touristique existante dans la commune d'Orsières.

Une partie du budget ordinaire de l'état sera également affecté au financement du tourisme.

Rappelons que ce texte a soulevé plusieurs questions et oppositions sur le financement. L'ensemble de cet article se base sur le texte proposé et non sur une certitude d'entrée en vigueur intégrale. Des modifications seront apportées, mais probablement pas, ou très minimales, dans la partie des régions.

Pour conclure, ce nouveau texte promet des changements importants au niveau de notre canton. Le Pays du Saint-Bernard a déjà, par sa structure, une longueur d'avance sur ce nouveau texte, mais devra encore s'adapter aux nouvelles exigences.

Les structures locales que nous avons créées demeureront et se renforceront, mais le grand enjeu est de conserver une place dans la future promotion touristique de la région reconnue et financée par cette loi.

*Dominique Fumeaux  
Directeur  
du Pays du Saint-Bernard*

**Les nouveaux équipements VTT** sont en vente au bureau du Pays du Saint-Bernard: Frs 150.-.



## 4<sup>e</sup> primaire Journée en forêt, le 25 avril 2007





## Loups et oies: fable d'été à Champex-Lac

Encouragés par l'intérêt croissant du public et des milieux artistiques, la commune d'Orsières, le jardin Flore Alpe et le Pays du Saint-Bernard organisent pour la 4<sup>e</sup> année consécutive une exposition de sculptures en plein air.

Durant cet été 2007, vous pourrez découvrir et apprécier le travail d'Olivier Estoppey, sculpteur et dessinateur au talent reconnu bien au-delà des frontières de la Suisse romande. Séduit par le cadre idyllique du jardin alpin, l'artiste a imaginé et réalisé spécifiquement pour l'occasion un nouvel ensemble de sculptures.

### Tension

C'est par ce mot que peut se résumer le travail d'Olivier Estoppey. S'inspirant des dialogues permanents qui règnent au jardin alpin, par exemple entre fleurs et rocs, entre nature sauvage et présence humaine, le sculpteur apporte un élément de tension supplémentaire.

Installés sur les plans d'eau du jardin, une dizaine de loups, sculptés en béton, font naître une forme d'angoisse, celle qui surgit des contes de notre enfance. En réponse, comme insouciantes du danger, plusieurs dizaines d'oies en treillis métallique se prélassent et reflètent le soleil au milieu du

lac de Champex, sur un vaste radeau.

Par cette double intervention artistique, Olivier Estoppey met en évidence la forte tension qui se crée entre prédateurs et proies, au moment où tout peut encore se produire... Et surtout, loin de toute polémique stérile sur son retour, le loup est considéré ici uniquement comme l'élément mythique des légendes d'autrefois.

### Olivier Estoppey

Sculpteur et dessinateur vaudois, Olivier Estoppey étudie à l'Ecole cantonale des beaux-arts de Lausanne avant d'effectuer des séjours de perfectionnement en France et en Italie.

Depuis la fin des années 70, il présente ses travaux à de multiples reprises, pour le plaisir de la critique artistique et surtout du grand public. Il réalise aussi plusieurs



Photo: A. Darbellay

œuvres monumentales intégrées à des bâtiments publics ou privés. Chaque exposition est par ailleurs pour lui l'occasion

d'élaborer un ensemble très cohérent de dessins et de sculptures. Il vit et travaille aujourd'hui à Ollon VD.

### Renseignements pratiques

L'exposition est ouverte tous les jours de 9h à 18h, du 16 juin au 30 septembre, au jardin Flore-Alpe de Champex-Lac. Par ailleurs, diverses vitrines commerçantes d'Orsières et de Champex présentent une série de dessins d'Olivier Estoppey réali-

sés en lien avec cette exposition. Ceux-ci sont édités dans un cartable port-folio aux éditions Etc. Ils sont en vente au jardin Flore-Alpe dans les Offices du tourisme et divers commerces de la région.

## Verbier Fest'Off

Le Verbier Fest'Off fait vivre la station et ses environs, dans le cadre du Verbier Festival & Academy, en organisant quotidiennement des concerts gratuits. Il favorise les créations nouvelles et les productions extraordinaires.

**Orsières, Place de l'église**

**Vendredi 27 juillet 2007**

**à 19h15**

**Concert gratuit donné  
par des jeunes musiciens  
du Verbier Fest'Off.**

**Verrée offerte  
après le concert.**

A l'occasion de cette soirée, Jean-Maurice Joris, patron du café-restaurant des Alpes, vous propose un menu spécial concert.

### Réservations:

Hôtel des Alpes

Téléphone: 027 783 11 01

E-mail : lesalpes@dransnet.ch



## Les Amis de Thi San Orsières - Hanoï

Chers lecteurs,

Il est des tâches difficiles et celle de vous résumer en quelques lignes l'histoire d'un lien fort entre notre pays, notre région, et le Nord Vietnam, me semble bien ardue.

Je m'y attelle cependant avec d'autant plus de plaisir que la seule évocation de cette histoire va une nouvelle fois raviver des souvenirs précieux, nés sur les bords du Fleuve Rouge et entretenus avec passion dans notre vallée.

Après avoir accroché votre regard et éveillé votre curiosité, je souhaite vous entraîner un instant dans une histoire qui peut, par votre soutien, être aussi un peu la vôtre.

Le comité des Amis de Thi San tient à remercier les autorités communales d'Orsières qui ont su déjà soutenir à plusieurs reprises notre association et lui octroyer cet espace d'expression, fenêtre ouverte sur une modeste activité humanitaire.

*Denis Chevalley*

*Enfants adoptés en Suisse Romande, fête de la Foully 2005*



## Mais qu'est-ce que les Amis de Thi San ?

- Une association de parents et de proches de familles suisses, adoptantes au Vietnam, et désireuses de poursuivre sur place une œuvre d'entraide consacrée aux enfants.
- Une association née en 1995 dans le prolongement de l'adoption par la famille Magnin de Vollèges de la petite «Thi San».
- Un comité actuel de 4 membres bénévoles qui s'appliquent chaque année à la rédaction d'un journal, à la récolte de fonds, à l'organisation d'une journée pour les parents adoptants en Suisse, à l'entretien d'un site internet, à toutes les formes de présentation de l'association.
- La réalisation en 10 ans de plusieurs projets : construction et financement d'un Centre de Formation pour adolescents défavorisés dans la province de Ninh Binh, construction d'une école dans la province de Ha Tinh, aide aux orphelinats de Vinh Phuc et Ha Nam en cours.
- Deux voyages par année au Vietnam, effectués par deux membres du comité (Mme Thanh-Monney, intermédiaire en adoption, et le Dr Denis Chevalley), afin de superviser les projets en cours



Inauguration de l'école dans la province de Ha Tinh



Construction d'une école Ha Tinh

- Un partenariat avec **HELVJET-ADOP-TION**, association reconnue par le Département Fédéral de Justice et Police comme seule intermédiaire en adoption entre la Suisse et le Vietnam. Les deux membres sus-nommés du comité des Amis de Thi San font également partie du comité de cette association.

**Une association que vous pouvez soutenir tout au long de l'année par des dons, sur le compte UBS Martigny 264 H2153509.9**

*Deux pères adoptants heureux et co-présidents de l'association: Stéphane Pillet, Denis Chevalley*

## Pro Senectute

### Vous avez déjà chuté ou avez peur de tomber ?

Se produisant le plus souvent à domicile, les chutes représentent l'accident le plus courant pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

*«La dernière fois que je suis tombée, je n'ai pas réussi à me relever tout de suite. J'ai eu très peur et maintenant je suis angoissée à l'idée de retomber.»*

*Adeline, 78 ans*

### Une réponse adéquate : les ateliers Equilibre

Ces ateliers sont destinés aux personnes de 60 ans et plus qui ont peur de tomber ou qui ne disposent pas d'une musculature adéquate ou de moyens de réaction au moment de chuter. Leur but est d'améliorer la mobilité, la musculature, et permettre d'acquérir de bons réflexes pour mieux contrôler le risque de tomber.



Ils permettent également de conserver la confiance en soi et l'indépendance, tout en (re)découvrant les sensations de l'équilibre.

L'atelier Equilibre dure douze semaines, à raison d'une séance par semaine, sous la conduite de deux monitrices «Aînés et Sport» formées au sujet de l'équilibre. Vous connaissez peut-être Mesdames Denise Duay et Geneviève Coppey, monitrices pour la région d'Orsières. Elles vous apprendront des techniques pour effectuer les mouvements quotidiens (s'asseoir, franchir un obstacle, ...) de manière sûre. Vous pourrez également entraîner votre force et votre mobilité, apprendre différentes manières de vous relever du sol, exercer votre équilibre en situation précaire, écouter votre corps et sentir vos limites, ainsi que récapituler les actes routiniers. A titre préventif, vous obtiendrez également des informations sur les risques et les conséquences des chutes.

### Vous avez des trous de mémoire ?

*«Hier je ne savais plus où j'avais posé mes clefs. Ces derniers temps ça m'arrive assez souvent et je m'inquiète un peu.»*

*Emile, 72 ans*

### Pertes de mémoire ≠ démence

Pour beaucoup, vieillir c'est d'abord la peur de découvrir les premiers symptômes d'une dégradation mentale. Certaines enquêtes ont montré qu'environ 80 % des personnes âgées de plus de 60 ans se plai-

gnent de difficultés avec leur mémoire. Il est important de différencier les pathologies graves, comme la maladie d'Alzheimer, des troubles de la mémoire qui sont d'un tout autre ordre.

### La mémoire s'entretient...

S'il est vrai qu'en vieillissant les mécanismes de notre mémoire se ralentissent, leur performance n'est pas pour autant altérée. Pour une bonne mémoire, il est nécessaire de faire travailler notre cerveau, de se nourrir sainement, de faire de l'exercice physique, de se relaxer, etc.

### ... aux ateliers Mémoire de Pro Senectute

L'atelier Mémoire s'adresse à toutes les personnes de 60 ans et plus qui s'interrogent sur leur mémoire et qui désirent la maintenir en forme.

Il se déroule sur huit semaines et comprend huit séances, menées par Mme Bruna Valterio, animatrice formée par l'association «Mémoire et Vie». En y participant, vous pourrez:

- vous familiariser avec votre mémoire en comprenant son évolution et ses fonctionnements



Indiquer vos choix à l'aide d'une croix :

Je désire m'inscrire à l'atelier Equilibre  Je désire m'inscrire à l'atelier Mémoire

Je suis intéressé(e) à suivre une séance d'informations sur l'équilibre et la mémoire

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

NPA: ..... Localité: .....

Téléphone: ..... Date de naissance: .....

- travailler diverses capacités cognitives, telles l'attention, la concentration, le langage, la logique, etc.
- connaître les ingrédients pour une bonne mémoire et les conseils pratiques pour pallier aux oublis de la vie de tous les jours
- obtenir des apports théoriques pour dédramatiser les peurs sur les pathologies démentielles
- parler et échanger avec d'autres personnes partageant les mêmes difficultés

### Informations diverses sur les ateliers

#### Quand et où ont-ils lieu?

Les ateliers démarrent à partir de 10 inscriptions, par région, dès septembre 2007.

#### Combien ça coûte?

Fr. 190.- pour l'atelier Mémoire et Fr. 180.- pour l'atelier Equilibre.

Vous pouvez déjà vous inscrire à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous, à renvoyer à Pro Senectute Valais, Rue des Tonneliers 7, 1950 Sion, ou par téléphone au 027 322 07 41. Vos coordonnées seront enregistrées et nous vous contacterons dès qu'un atelier pourra être mis sur pied. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



## Bibliothèque municipale et scolaire

«...Un livre doit être la hache qui brise la mer gelée en nous.» Franz Kafka

### Romans

#### L'innocence / Tracy Chevalier

Jem et Maisie sont deux adolescents arrivés à Londres en cette année 1792. Ils découvrent cette ville tumultueuse et impitoyable au travers d'un voyage initiatique en marge d'une société déboussolée par la Révolution française.

#### Mercredi au parc / Ayelet Waldman

Aimer William, l'enfant de son mari, comme si c'était le sien, Emilia n'y arrive tout simplement pas. Lorsqu'elle perd son propre bébé et que le désespoir l'envahit, ce sera pourtant grâce à William qu'elle s'en sortira.



Et encore les derniers romans de vos auteurs préférés :

«Les enfants de la résistance» de Marc Lévy; «Promets-moi» d'Harlan Coben; «La femme du Ve» de Douglas Kennedy; «Parce que je t'aime» de Guillaume Musso; «Tea-Bag» d'Henning Mankell; «Les lacunes de la mémoire» d'Anne Cuneo.

### Documentaires

#### Toasts, tartines, brunchs et goûters / Laure Boisjoly

Ce petit guide présente un méli-mélo de 108 recettes originales, faciles à réaliser et idéales pour les apéritifs dînatoires.



#### Résine et déco / Sylvie Hooghe

Ce livre vous propose 30 créations originales expliquées pas à pas et richement illustrées (papier, fleurs, accessoires et objets miniatures...) à réaliser au moyen de la résine, matériau simple à utiliser.



et encore pour des idées de randonnées en Suisse...

- Suisse (Guides voir)
- Suisse 2007 : hôtels et restaurants Kids : le guide des loisirs en famille
- Suisse aventures : 50 idées d'évasion été, hiver : des vacances délire
- Le grand livre des villes suisses: excursions, tours de ville, curiosités
- Guide des barrages suisses: 50 itinéraires alpins

**Fermeture d'été:** du samedi 30 juin 2007 11h au mardi 24 juillet 2007 16h.  
A cette occasion vous pourrez emprunter huit documents dès le 15 juin.

## Des nouvelles de nos skis-clubs



*Des jeunes OJ*

Le ski reste chez nous un sport attractif et à portée de chacun. Grâce aux remontées mécaniques, il permet à tous de profiter des meilleures conditions pour le pratiquer.

Les skis-clubs Reppaz et Champex-Ferret ont vu le jour voilà plus de 60 ans. Ils ont pour but premier l'enseignement de la technique, l'encadrement sur les pistes et la préparation aux différentes courses. Tout cela dans l'optique d'apporter du plaisir et une ambiance saine.

Une saison de ski se prépare. D'abord durant l'été des activités fun et de condition physique (ski sur glacier, vélo, roller, gym, course à pied) sont organisées dans les deux clubs.

Dés que les conditions le permettent les entraînements le mercredi et le samedi débutent complétés par les camps de Noël, Nouvel-an et Carnaval. Bientôt les courses appellent nos jeunes skieurs cadets et OJ.

Chaque hiver nos deux sociétés organisent une ou plusieurs courses au niveau régional, valaisan et même romand. Les tout-petits ne sont pas oubliés et leurs cours se passent dans les différentes stations de la région. A 9 ans on devient cadet et dès 12 ans OJ.

Toutes ces activités regroupent plus de 60 jeunes dans chaque ski-club. Les meilleurs OJ peuvent se retrouver dans le centre (équipe valaisanne) en s'entraînant aussi bien au sein des skis-clubs.

Chaque ski-club a la chance de pouvoir compter sur des entraîneurs motivés et compétents. Ils ont la possibilité de suivre des cours jeunesse et sport.

Pour remercier toutes ces bonnes volontés, les comités mettent sur pied des sorties amicales et conviviales de tous leurs membres.

## Heureux jubilaires

**Vieillir en beauté...c'est vieillir avec son cœur  
Sans remords, sans regrets, sans regarder l'heure  
Aller de l'avant, arrêter d'avoir peur  
Car à chaque âge se rattache un bonheur !**

Ces quelques vers d'un poète inconnu, reflètent l'état d'esprit des contemporaines et contemporains de la classe 1922, fêtés le 1er mai dernier. Conviés par la commission sociale, les heureux jubilaires se sont retrouvés pour célébrer dans la joie et la simplicité leur 85<sup>e</sup> anniversaire!

### 13 à table!

Chiffre porte-bonheur synonyme de bonne humeur et de convivialité. Le temps d'un repas, pour échanger... se souvenir... apprécier d'être là.

**Secrets de jouvence, ou comment rester jeunes et en bonne santé ?**

En se laissant emmener par le Chanoine Berthouzoz, en pleine nature pour y cueillir: achillée, absinthe, gentiane, menthe, et toutes les plantes de la pharmacie du Bon Dieu. Le temps, pour le président Jean-François Lattion, de leur adresser, avec des mots choisis, un vibrant hommage pour leur parcours de vie. Du temps pour offrir le traditionnel cadeau, signe de reconnaissance de l'administration communale! Le temps du MERCI adressé par Madame Claire Tornay, au nom de tous les Jubilaires. Le temps de se dire au revoir... en se réjouissant déjà d'une prochaine rencontre. Rentrer chez soi, le cœur léger, heureux de ce moment de partage !

**A toutes les personnes jubilaires de l'année, l'administration réitère ses félicitations en souhaitant à chacun et chacune de vieillir en beauté dans la paix et la sérénité !**

*La commission sociale  
Claudine Tornay*



Chanoine Alphonse Berthouzoz, Claire Tornay, Madeleine Rausis, Anita Vaudan, Maria Favre, Pierre Charrex.  
Fêtés à domicile et à La Providence; Anna Tornay, Marie Gillibert, Marie-Louise Schers, Willy Römer et Anna Lovey (90 ans)

## A la découverte de Champex-Lac et de son terroir

**Dimanche 29 juillet 2007, de 10h30 à 18h  
aura lieu autour du lac,  
un marché de dégustation des produits du terroir.**

En flânant à travers les nombreux stands vous aurez tout loisir de :

### Déguster des produits du terroir

- Fromages à raclette et autres spécialités des laiteries régionales
- Vins et grands crus valaisans
- La Corbeille d'Entremont
- Fines gouttes et spécialités d'alcool,
- Confitures, miel, terrines et autres .....

### Découvrir de vraies petites merveilles artisanales

- Arrangements floraux
- Patchwork
- Fabrication de couteaux
- Décoration
- Bancs et bacs à fleurs de la bourgeoisie d'Orsières

**De nombreuses animations sont également prévues :**

- Chiens du Saint-Bernard  
Démonstration de parapente
- Pour les enfants, le clown Gabidou (de 11h à 12h et de 14h à 15h), promenade en ânes,
- Pausas musicales; Cor des Alpes avec le groupe Coraccord, Accordéon
- Dédicace, Mme Marianne Claret-Rausis dédicacera son ouvrage «La parole amputée» de 13 h 30 à 17 h devant la «P'tite Brocante».

Les restaurants de Champex participent également à la manifestation en vous proposant durant cette journée, un menu de spécialités du terroir à savourer dans une ambiance décontractée.



## Le 1<sup>er</sup> août à Orsières

Journée placée sous le thème «**Flore et Bien-être**»

**Dès 10h** au centre du village  
**Marché de l'artisanat et de la flore**

**A l'Espace Bien-être...**

- Possibilité de vous informer et de vous faire du bien en testant différents moyens, sources de bien-être (sophrologie, réflexologie, massages thérapeutiques, yoga, les Fleurs de Bach, plantes médicinales etc...)
- Stand «Cuisine aux plantes sauvages» par **Richard Reynaud**.
- **A 14h**: Conférence-causerie du **Prof. Kurt Hostettman** «Plantes médicinales et aromatiques des Alpes: vertus et dangers».
- **A 15h**: Conférence-causerie de **Mme Isabelle Bourgeois** sur la joie de vivre.

**Toute la journée**

**Fête au quartier du Clocher, restauration, bars**

Animation musicale par le Groupe de musique traditionnelle de Savoie et d'ailleurs «**TRADI'SONS**», six musiciens, cor des Alpes, accordéon tuba, trompette, trombone, rebougne etc...

**Invitation à exposer**

Toutes personnes intéressées à participer au Marché du 1<sup>er</sup> août peuvent s'inscrire auprès de M. Georges-André Lattion au 078/601.03.70.

**17h à la place du Clocher, Mini-loto,**  
50 bons d'achat de Fr. 50.– en jeu.

**Dès 18h30 au quartier du Clocher**  
**Fête nationale**

Animation par la Fanfare Echo d'Orny.

**A 19h30** Les enfants sont attendus au local scout pour la préparation des lampions et du cortège. Chaque enfant recevra un lampion ou un drapeau ainsi qu'un bon pour une portion de frites et une boisson.

**A 21h, Cortège aux lampions de la gare au quartier du Clocher**

Partie officielle sous une forme inédite.  
Bal populaire animé par **Rocco**.

Animations par les pompiers d'Orsières.  
Pour les enfants, prestations du clown **Gabidou** de 11h à 13h



## Clin d'œil ERVEO, voyage culturo-spirituel à Rome, avril 2007





## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2007

### SEPTEMBRE

- 1 sa Fanfare Echo d'Orny..... Bal  
1 sa Cercle mycologique  
Inauguration du sentier didactique sur les champignons  
et journée cantonale valaisanne de mycologie  
2 di Cercle mycologique..... Assemblée cantonale  
9 di Critérium VTT..... Orsières  
9 et 10 Inauguration de la nouvelle salle..... Reppaz  
**16 di Jeûne Fédéral**  
22 sa Désalpe..... La Fouly

### OCTOBRE

- 12 ve Espérance Mt-Catogne..... Loto  
13 sa JCO..... Journée des enfants  
18 et 19 Le Petit Parisien..... Théâtre  
20 sa Fanfare Edelweiss..... Loto  
21 di Le Petit Parisien..... Théâtre  
25 au 28 Le Petit Parisien..... Théâtre  
31 me Ski-Club Val Ferret..... Loto

### NOVEMBRE

- 3 et 4 Fanfare Echo d'Orny..... Loto  
10 sa Fraternité du Mai..... Loto  
16 et 17 JCO..... Théâtre  
25 di FC Orsières..... Loto

### DÉCEMBRE

- 1 sa Ski-Club Champex-Ferret..... Loto  
6 je Fête patronale St-Nicolas..... Marché de Noël  
8 sa Immaculée Conception..... Jubilaires de mariage  
16 di Fanfare Edelweiss..... Concert de Noël